



Pour une société libre, égalitaire, fraternelle

Numéro 14 juin 2017



Vertige

Huile de Francine Babot

Sommaire

Éditorial	p. 1
Vers l'état d'urgence perpétuel	p. 1
Protéger ses données personnelles	p. 2
Les 30 ans de la section... et même un peu plus	p. 3
Réfugiés à Châtellerault	p. 3
L'enracinement du FN ne durera pas, si...	p. 4

Éditorial

Un vent mauvais souffle sur la France et le Grand Châtellerault n'échappe pas à la tourmente. Les extrêmes-droites font des scores ravageurs. Bloqués sur des formes de ressentiment et d'esprit de vengeance, les électeurs en viennent à mettre en jeu leur dignité. Les semi-fascistes avancent masqués. Mais quand même !

Les élus politiques portent une immense responsabilité de cet état de notre société si inégalitaire à bien des égards. Des élus du Grand Châtellerault – et pas des moindres – se sont fourvoyés dans le parjure citoyen. Il est temps que cette situation change. Plutôt que de s'adonner à la démolition systématique du *corpus* des libertés privées et publiques que les hommes de bonne volonté

ont façonné, les gouvernants devraient adosser les politiques d'intérêt général aux stèles des droits fondamentaux.

Chacune des institutions de la République – gouvernement, parlement, collectivités territoriales, autorité judiciaire – doit pouvoir se dégager des options réductrices dont la finalité n'offrent aux citoyens qu'affres et malheurs. Là est le vrai défi. Il faut seulement de la lucidité, de l'imagination, du courage, de l'intelligence et de l'humilité pour ré-enchanter la démocratie. Une source d'allégresse !

Philippe PINEAU
Membre du Comité Central
de la LDH

Vers l'état d'urgence perpétuel

À peine arrivé au pouvoir, Emmanuel Macron avait annoncé vouloir organiser la sortie de l'état d'urgence. Un avant-projet de loi « renforçant la lutte contre le terrorisme et la sécurité intérieure », montre comment il compte s'y prendre : en transcrivant dans le droit commun la plupart des dispositions du régime d'exception !

Perquisitions, assignations à résidence et interdictions de manifester resteraient donc à la discrétion du pouvoir administratif, sans avoir à en référer à l'autorité judiciaire. Des maires pourraient, comme l'a fait récemment celui de Tours (attaqué en justice par la LDH), continuer à s'appuyer sur le risque d'attentats pour justifier un arrêté anti-mendicité, etc.

Loin de sortir de l'état d'urgence, nous entrerions alors durablement dans un régime d'exception où chacun pourrait être victime de l'arbitraire.

Il n'est certes pas facile de respecter les règles de l'État de droit dans un contexte d'attentats, mais on sait combien il est illusoire de lutter contre ces dangers par un autoritarisme d'État. Au mieux, il se révèle inefficace, au pire il conduit vers un accroissement continu des mesures autoritaires.

Michel PHILIPPE
Section de Châtellerault de la LDH

Protéger ses données personnelles

C'est le temps de *Big Brother*, mais nous pouvons agir à notre niveau pour réduire la diffusion et l'utilisation de nos données personnelles. Je vous propose quelques bonnes pratiques pour limiter la diffusion de celles-ci car c'est bien nous-mêmes qui sommes en premier lieu responsables de la fuite de ces données. Celles-ci une fois collectées sont stockées sur des serveurs et ensuite analysées pour être revendues à des marchands entre autres ; c'est ce qu'on appelle le Big Data. Voici quelques conseils :

La 1^{ère} base de données est l'**annuaire électronique** ; alors demandez à votre opérateur de vous inscrire sur liste rouge et déclarez-vous sur le site de Bloctel sur bloctel.gouv.fr pour vous éviter les démarchages téléphoniques.

Les **cartes de fidélité** de vos supermarchés préférés vous pistent d'une manière implacable. Derrière une volonté affichée de remerciement

commercial, se cache un outil marketing qui enregistre vos produits favoris, où quand comment vous les achetez, si vous êtes sensibles aux promotions... Que croyez-vous qu'ils fassent de ces données ? Ils les utilisent et bien sûr les revendent aux Data Center qui les recourent avec d'autres données issues de vos smartphones tablettes ordinateurs.

Privilégiez un **navigateur internet open source** comme Firefox plus soucieux de la protection de vos données personnelles, et utilisez la **navigation privée** : voir sur commentcamarche.net/faq/27425-navigation-privee.

N'installez pas de barres d'outils sur votre navigateur car celles-ci recueillent vos informations sur votre navigation pour les revendre.

Ne surfez pas sur des sites douteux où on vous propose de télécharger gratuitement des produits commerciaux payants. Vous avez de

très fortes chances de vous faire infester par des logiciels malicieux (malwares) qui vont vous pirater.

Mettez à jour votre système d'exploitation, votre antivirus et scannez votre ordinateur régulièrement avec un anti malware comme Malwarebytes par exemple.

Donnez le moins d'informations possible sur les sites de commerce.

Ne vous géo-localisez pas sur votre smartphone, et, de la même façon, les réseaux sociaux sont une source pour les GAFAM (Google Apple Facebook Amazon Microsoft).

Toutes ces précautions vous rendent la vie un peu plus compliquée. Mais sachez que la gratuité a un prix chez les commerçants !

Jean-Claude GIRY
Membre du Bureau de la section de
Châtelleraut de la LDH

Mémoires d'un condamné

Ce que la Justice bourgeoise fait d'un innocent
De l'échafaud au cabanon



En 1910 Au moment de son arrestation En 1912 A Sainte-Anne, asile de fous

« L'affaire Durand est un des cas les plus violents de la justice de classe que l'on puisse imaginer ». Jean Jaurès

Jules Durand, charbonnier, secrétaire du syndicat des ouvriers charbonniers du Havre (CGT), membre de la Ligue des droits de l'Homme, est condamné à mort en 1910 suite à une machination diabolique patronale doublée d'un crime judiciaire sans précédent.

Suite à la mobilisation syndicale et sociale en France et à l'étranger, Jules Durand sera partiellement gracié en 2011 et innocenté par la Cour de Cassation en 1918. Mais il ne retrouvera pas sa dignité, ayant perdu la raison, et mourra fou en 1926.

Sylvestre Meinzer a réalisé un film, dont la diffusion sera l'un des moments forts de la commémoration du Centenaire de la réhabilitation.

La section de Châtelleraut organisera une projection-débat en présence de la réalisatrice.

Jeunes et réseaux sociaux

Des espaces de liberté sous multiples surveillances

Document LDH rédigé par Sylvain Steer et placé sous licence Creative Commons
Patrimoine – Partage à l'identique – Mars 2017

La réhabilitation culturelle d'Emmanuel Pairault

Emmanuel Pairault est un des quatre soldats de la guerre 14-18 du département de la Vienne « fusillés pour l'exemple ». La section de Châtelleraut travaille à la reconnaissance de cet homme, sapeur-mineur, accusé injustement par son supérieur d'« abandon de poste en présence de l'ennemi », et fusillé le 9 octobre 1915 à Duisans (Pas-de-Calais).

Dès la fin de la guerre son frère Germain, lui-même ligueur, va se battre pour faire réhabiliter Emmanuel. La Ligue des droits de l'Homme interviendra auprès des pouvoirs publics. Sans résultat.

Une pièce de théâtre *Emmanuel P... Fusillé pour l'exemple* écrite par l'historien Bernard Briais et mise en scène par Pascale Sueur va être créée et jouée en septembre à Loches. Une belle initiative qui prend l'allure d'une réhabilitation culturelle... avant la réhabilitation citoyenne, espérons-nous.

Les 30 ans de la section... et même un peu plus

Fin novembre 1987 la section de Châtellerault de la Ligue des droits de l'Homme renaissait de ses cendres après avoir été particulièrement active entre mars 1902 - date de sa création - et 1939. De cette époque retenons que Clément Krebs - figure magnifique de la cité - en a été le trésorier, vraisemblablement jusqu'à son décès en mai 1914.

Les champs d'action de la section sont alors le combat contre l'obscurantisme, le cléricisme et l'antisémitisme. Les réunions publiques portent sur la suppression des conseils de guerre, la séparation des Églises et de l'État, les réformes militaires, fiscales et sociales, l'école laïque, la Société des Nations.

Le 22 septembre 1933, la conférence publique tenue au *Splendid Cinéma* (aujourd'hui Bric à Brac Emmaüs) a pour thème : « Hitler, ses actes, la paix menacée ». Nos amis ligueurs défendent aussi des person-

nes comme le soldat Dénécheau ou le surveillant de la Manufacture, Jean Chambaret. Enfin, gardons en mémoire que le seul président de la LDH en exercice venu à Châtellerault est Ferdinand Buisson. C'était le 6 juillet 1918 pour une conférence sur « L'idéal démocratique et l'effort républicain ».

La défense de toute personne dont les droits sont bafoués qui vient demander aide et assistance à la LDH devient très vite l'une des activités principales de la section renaissante.

Chaque année le nombre de personnes frappées de déni de justice va grossir au point d'atteindre 140 en 2016, essentiellement des dossiers liés aux migrations et aux demandes d'asile. La défense des droits et libertés est un autre grand axe de l'activité de la section. Des réunions publiques sont organisées sur des thèmes touchant à la justice, à la police, à la citoyenneté politique et

sociale, au respect de la vie privée, au racisme et aux discriminations, au vivre ensemble et à la laïcité, au fonctionnement de la démocratie, à la promotion des valeurs républicaines.

L'éducation à la citoyenneté est aussi un espace d'intervention de la section qui organisa le concours « Poèmes pour la fraternité » avec les enseignants et qui répond volontiers aux souhaits de ceux-ci d'animer des cafés citoyens dans les établissements scolaires.

La section participe toujours à de nombreux événements culturels en coopération avec d'autres organisations, tant il est vrai que la culture est le socle de tout.

Philippe PINEAU
Président de la section
de Châtellerault de la LDH

Réfugiés à Châtellerault

Suite au démantèlement de la jungle de Calais, des réfugiés sont hébergés à Châtellerault en CAO. Ce sont pour la plupart des hommes jeunes, partis du Soudan car ils y risquaient la mort. Ils ont connu la prison, les tortures, leur tribu est régulièrement massacrée par le gouvernement en place. Ils espéraient trouver en Europe la paix et la sécurité.

Ils ont connu l'Italie avec ses camps tenus par la mafia, Calais, un des plus grands bidonvilles d'Europe, la dispersion par bus dans toute la France pour échouer à Châtellerault avec beaucoup d'espoir.

Des mois qu'ils attendent d'obtenir l'asile en France, tuant le temps. Ils craignent d'être refusés. À Tours, des réfugiés menacés d'expulsion entament des grèves de la faim. À Calais, à Paris, dans les Alpes-Maritimes, des réfugiés sont dans la rue, des distributions de nourriture sont empêchées par la police. Des bénévoles, venant en aide aux migrants, sont menacés de délit de solidarité.

L'administration française crée aujourd'hui plus de clandestins qu'elle ne reconnaît de réfugiés. La France est un des pays européens où les chances d'obtenir l'asile sont les plus faibles. Le nouveau gouvernement va-t-il continuer cette politique vis à vis des migrants ?

Dominique CASARI
Secrétaire de la section
de Châtellerault de la LDH

DÉFENDRE LES DROITS
TOUS LES DROITS
PARTOUT
POUR TOUS

Accueil, poésie, émotion

À Châtellerault les Soudanais venant de Calais attendent pendant de longs mois leur statut de réfugiés. Ils manifestent un réel désir de s'intégrer en France, de commencer une nouvelle vie en surmontant leurs souffrances passées. Pour s'adapter, l'apprentissage du Français est la première étape.

Des bénévoles se sont mobilisés ainsi que des associations châtelleraudaises (Maison pour Tous, Centre social et culturel d'Ozon, Association MUSC, Ligue des droits de l'Homme) pour leur fournir cet enseignement. Aujourd'hui, après huit mois de labeur acharné, certains commencent à bien parler le français.

Ils ont même pu participer au *Printemps des Poètes* qui avait pour thème *l'Afrique*. L'émotion était à son comble quand ils ont déclamé leurs poèmes en arabe et en français. Leur parole était écoutée ; ils n'étaient plus « les migrants » mais des Soudanais dignes, fiers de nous faire découvrir leur culture et de la partager.

L'enracinement du vote FN ne durera pas, si...

Ce début de siècle est une époque d'inquiétudes sociales, économiques, climatiques, internationales dont on ne voit pas la fin. Plus de trente ans de chômage élevé, de reculs sociaux, de précarité grandissante, d'appauvrissement d'un grand nombre de personnes quand une infime minorité s'enrichit outrageusement et sans scrupules favorisent la résurgence et la montée de l'extrême droite. La multiplication des conflits aux portes de l'Europe provoque des mouvements migratoires importants, vite jugés menaçants et les attentats accroissent encore un sentiment d'insécurité dont joue la quasi totalité des forces politiques.

Alors qu'il faudrait redonner des perspectives et de l'espoir, le personnel politique, souvent cumulard, n'a comme ambition que le renouvellement de ses mandats. La politique est devenue communication, l'es-

sentiel est d'être élu et de continuer la même politique désastreuse. On aboutit ainsi à une désaffection massive envers les élites au pouvoir, de droite et de gauche, considérées comme incapables de porter remède aux difficultés.

Dans le même temps les idées de l'extrême droite se banalisent, les discours anti-immigrés se multiplient, les actions spectaculaires à l'encontre des migrants sont médiatisées. Les gouvernements s'effraient de devoir les accueillir, ferment les frontières, poursuivent ceux qui les aident, comme dans la vallée de la Roya, préfèrent les centres de rétention aux centres d'accueil, et financer Frontex plutôt qu'aider à l'intégration. Pour un maire, il devient banal de refuser d'accueillir des réfugiés de Calais dans sa commune. Ainsi la xénophobie devient ordinaire.

C'est sur ce terreau que s'est enraciné le Front National en proposant des pseudo solutions à dominante sécuritaire et en prônant la haine de l'autre, responsable de tous les maux. Pour sortir de cette spirale mortifère, il faut tenir un autre discours et se battre encore et toujours pour l'égalité des droits, pour la défense des libertés et de la fraternité face aux politiques de haine et d'exclusion, face aux politiques sécuritaires. Il faut un réel renouvellement de la vie et des pratiques politiques, qu'il s'agisse de représentation ou des mécanismes de décision. Il faut enfin une politique de justice sociale, une solidarité en actes et une ouverture solidaire au monde. Faisons en sorte que l'inéluctable n'advienne pas.

Daniel TRILLON
Président d'honneur
Section de Châtelleraut de la LDH

CHÂTELLERAUT LIBERTÉS

Bulletin de la section de
Châtelleraut
de la Ligue des droits de l'Homme

Maison pour tous
69, rue Creuzé
86100 Châtelleraut
Téléphone 06 88 32 01 49

Courriel :
ldhchatel@ldh-france.org
[www.facebook.com/
ldh.sectionchatelleraut](http://www.facebook.com/ldh.sectionchatelleraut)

Directeur de la publication :
Philippe PINEAU
Réalisation :
Pierre Yves BOURCY

*Bulletin imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique*

Artisans de la Paix au Pays Basque

Le processus de paix est engagé au Pays Basque depuis la conférence internationale d'Aiete à San Sebastian présidée par Kofi Annan le 17 octobre 2011. L'ETA annonçait alors un cessez-le-feu. Le 8 avril 2017 le démantèlement total de l'arsenal de l'ETA organisé par les Artisans de la Paix a créé une impulsion décisive pour qu'une paix juste et durable s'instaure au Pays Basque. Une nouvelle étape de ce mouvement consiste à demander aux gouvernements que les mesures d'exception frappant les prisonniers basques soient supprimées. Le Tour de France des 22 prisons où sont enfermés les 80 condamnés basques en France passera par Poitiers. Les deux sections LDH de la Vienne travailleront à la réussite de cette opération qui se terminera le 25 novembre à Paris par un grand rassemblement pour la paix.

GUIDE

ABÉCÉDAIRE DES DISCRIMINATIONS

Ligue
des droits de
l'Homme



Pour vous informer, pour adhérer, pour faire un don... contactez-nous !

Le bureau de la section de Châtelleraut est à votre disposition. Vous pouvez le joindre aux adresses postale et électronique, et par téléphone et compte facebook.

N'hésitez pas à contacter la LDH pour défendre la cause des hommes / femmes // citoyens / citoyennes, et promouvoir l'exercice effectif des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels.

Faire vivre la LDH, c'est faire vivre la démocratie et la République !

Voyez aussi <http://www.ldh-france.org/missions-de-la-ldh/>

